



---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : ORDONNANCEMENT, PILOTAGE,  
COORDINATION DES TRAVAUX DE  
RENOVATION DU CLOS ET DU COUVERT DE  
L'HOTEL DE VILLE PASSE AVEC LA SOCIETE  
METHODES ET PILOTAGE**

**DÉCISION N° DM-20-234  
EN DATE DU 10 OCTOBRE 2020**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-20-495 en date du 02 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Mathieu BEAUFRÈRE, Adjoint au Maire ;

**VU** l'avis d'appel public à la concurrence envoyé au BOAMP et au Profil Acheteur de la Ville, le 17 juin 2020 relatif au marché d'ordonnancement, pilotage et coordination des travaux de rénovation du clos et du couvert de l'hôtel de ville ;

**CONSIDÉRANT** l'offre de la société METHODES ET PILOTAGE, jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement.

## D É C I D E

**DE SIGNER** le marché d'ordonnancement, pilotage et coordination des travaux de rénovation du clos et du couvert de l'hôtel de ville avec la société METHODES ET PILOTAGE domicilié 5 rue de Logelbach – 75017 PARIS, représentée par Monsieur Christophe PINARD, Président.

Le montant du marché est de 47 142.95 € HT (56 571.54 € TTC) décomposé comme suit :

- Tranche ferme : 24 609.60 € HT (29 531.52 € TTC)
- Tranche optionnelle n°1 : 22 533.35 € HT (27 040.02 € TTC).

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé des grands projets, des  
travaux de construction, d'entretien et de  
maintenance, de l'urbanisme et de l'habitat,

**Signé**

**Mathieu BEAUFRÈRE**